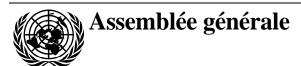
Nations Unies A/AC.105/965/Corr.1



Distr. générale 30 juillet 2015 Français Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément au Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extraatmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes

Note verbale datée du 3 novembre 2009, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne)l

Rectificatif

1. Page 1, avant-dernière ligne

Lire Inmarsat 2F3 (indicatif international 1991-084B) *au lieu de* Inmarsat 2F2 (indicatif international 1991-018A)

2. Annexe, colonne intitulée "Numéro d'immatriculation"

Lire 1991-084B au lieu de 1991-018A.

3. Annexe, colonne intitulée "Nom de l'objet spatial"

Lire Inmarsat 2F3 au lieu de Inmarsat 2F2.

4. Annexe, colonne intitulée "Date de lancement"

Lire 16 décembre 1991 au lieu de 5 mars 1991

5. Annexe, colonne intitulée "Site de lancement"

Lire Kourou (Guyane française) au lieu de Cape Canaveral, Floride (États-Unis d'Amérique)

V.15-05421 (F)



